



30902

MICROFICHE M

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

ENDA 30902
H.9

ENDA 2133

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
D/P. A. P.
DOCUMENTATION

DETERMINATION DES ZONES
ET DES PARCELLES N° TOMATH DE SAISON
DANS LA DELEGATION DS
KORDA

Février 1969

D/P.A. N° 645

REPUBLIQUE THAILANDEMINISTERE D'ETAT AU FLAN DE
A L'ECONOMIE NATIONALEMINISTERE D'ETAT A L'AGRICULTUREDIRECTION DE LA PROMOTION AGRICOLE

Section des Etudes.

- 1 -

1) DELIMITATION DES ZONES
 ET DES PARCELLES ET TOMES DE SAISON
 DANS LA DELIMITATION DE
 KCHH..

0000000

- Sur le littoral

- I - Situation des zones humides
- II - Données climatologiques générales
- III - Données géologiques
- IV - Ressources en eau
- V - Les critères de choix des parcelles
- Situation actuelle des parcelles
- VI - État de place de l'opération
- VII - Les données sur l'hygiène et produits phytosanitaires
- VIII - Conclusion

ANNEXES

Fiche parcellaire de renseignements
Fiche de culture de la tomate de saison
Niveau de culte d'œuvre de la culture
Éléments des données techniques
Plan parcellaire au 1/5.000

IMPROVATION DES Puits
ET DES PARCELLES ET CONATE EN MAISON
DANS LA D'ELATION DE KORDA.

- 9 -

RUT DE L'ETUDE

Afin de normaliser la culture de la tomate de saison, tant sur le plan des travaux culturaux que de la conduite de culture sur une assez grande échelle, une zone témoin a été déterminée (zone sur laquelle porte l'étude) pour, d'une part, assurer une production maximale et, d'autre part, former l'agriculteur à des méthodes de conduite rationnelle de la culture : date de repiquage optimale, doses d'eau et fréquences d'irrigation, engrais (de fond, de couverture, dates d'épandage, etc...).

Parmi tous les périmètres situés dans la zone étudiée, un certain nombre ne sont pas d'une rentabilité assurée, soit en raison des conditions pédologiques et topographiques médiocres, soit en raison des ressources limitées en eau, toutefois beaucoup sont "récupérables" après des travaux de petit aménagement : approfondissement des puits, nivellement grossier, drainage partiel, aménagement des aégures et système d'alimentation, etc... ; ces travaux permettraient tout au moins de constituer des superficies importantes par le groupement de petites parcelles qui, individuellement, ne permettent pas l'implantation d'un assolement intensif nécessaire à leur bonne exploitation ; ces aménagements permettraient en outre de rationaliser l'utilisation de l'eau en ne conservant que les puits géographiquement utilisables, compte tenu du débit nécessaire aux assolements ; il est fréquent de rencontrer des parcelles de 1 ou 2 hectares qui possèdent un puits dont le débit pourrait fort bien permettre l'irrigation de 6 à 10 hectares ; par contre, on rencontre également des parcelles d'une superficie de 5 hectares et plus qui ne possèdent pas de points d'eau.

Les zones plantées (oliviers ou vigne) sont en général situées sur des terres tuffeuses, à croûte affleurante ou peu profonde, les plantations denses sont impropres à la culture maraîchère (quoiqu'une grande superficie en tomate de saison soit annuellement mise en place en intercalaire), par contre des plantations à faible densité et à sol pédologiquement correct ont été retenues pour y implanter la tomate, lorsque le débit du puits est suffisant.

.../...

1 - SITUATION DES ZONES ENQUÊTES

Il avait été prévu de retenir 1 000 hectares de tomate sur l'ensemble de la Délégation ; il s'est avéré que les anciens Cheikhats les plus représentatifs étaient ceux de Korba et Korba banlieus, la superficie à rechercher n'était plus alors que de 600 hectares. Le découpage de la Délégation en Omdas n'a permis de retenir que 3 Omdas susceptibles de supporter l'opération de plantation de la tomate : ce sont les Omdas de Diar el Hajjej, Garaat Sanni et une partie du Omda de Korba est.

Les superficies brutes de ces Omdas sont les suivantes :

- Omda Diar El Hajjej = 2 450 ha
- " Garaat Sanni = 2 070 ha
- " Korba Est = 1 595 ha

Total 6 115 hectares bruts.

A ces superficies il importe de défalquer :

- 780 hectares au Omda de Diar El Hajjej, représentant : la zone touristique, le cordon dunaire, les zones urbaines et les voies de desserte.
- 40 hectares au Omda de Garaat Sanni : zones urbaines et voies de desserte.
- 350 hectares au Omda de Korba : zone touristique, cordon dunaire, zone urbaine et voies de desserte.

La superficie agricole utile est donc de :

- 1 780 ha = Omda de Diar El Hajjej
- 2 030 ha = Omda de Garaat Sanni
- 1 245 ha = Omda de Korba

5 055 ha, y compris les zones plantées (oliviers et vignes) et les zones non irrigables.

La prospection détaillée de ces trois Omdas a été réalisée à l'aide des plans parcellaires au 1 : 2000 du Service Topographique et de photos aériennes au 1 : 5000 (réalisées par le Service EER) ; chaque parcelle a fait l'objet d'une visite afin de situer les cultures mises en place lors de la précédente campagne et définir l'emplacement de la tomate pour la campagne 1969.

Au total, c'est une superficie de 400 hectares de Tomates qui a été retenue sur les deux Omdas de Diar El Hajjej et Garaat Sanni ; c'est donc sur cette superficie que portera l'opération.

.../...

1 - SITUATION DES ZONES ENQUÊTES

Il avait été prévu de retenir 1 000 hectares de tomate sur l'ensemble de la Délégation ; il s'est avéré que les anciens Cheikhats les plus représentatifs étaient ceux de Korba et Korba banlieus, la superficie à rechercher n'était plus alors que de 600 hectares. Le découpage de la Délégation en Omdas n'a permis de retenir que 3 Omdas susceptibles de supporter l'opération de plantation de la tomate : ce sont les Omdas de Diar el Hajjej, Garaat Sanni et une partie du Omda de Korba est.

Les superficies brutes de ces Omdas sont les :

- Omda Diar El Hajjej = 2 450 ha
- " Garaat Sanni = 2 070 ha
- " Korba Est = 1 595 ha

Total 6 115 hectares bruts.

A ces superficies il importe de défalquer :

- 780 hectares au Omda de Diar El Hajjej, représentant : la zone touristique, le cordon dunaire, les zones urbaines et les voies de desserte.
- 40 hectares au Omda de Garaat Sanni : zones urbaines et voies de desserte.
- 350 hectares au Omda de Korba : zone touristique, cordon dunaire, zone urbaine et voies de desserte.

La superficie agricole utile est donc de :

- 1 780 ha = Omda de Diar El Hajjej
- 2 030 ha = Omda de Garaat Sanni
- 1 245 ha = Omda de Korba

5 055 ha, y compris les zones plantées (oliviers et vignes) et les zones non irrigables.

La prospection détaillée de ces trois Omdas a été réalisée à l'aide des plans parcellaires au 1 : 2000 du Service Topographique et de photos aériennes au 1 : 5000 (réalisées par le Service EER) ; chaque parcelle a fait l'objet d'une visite afin de situer les cultures mises en place lors de la précédente campagne et définir l'emplacement de la tomate pour la campagne 1969.

Au total, c'est une superficie de 400 hectares de Tomates qui a été retenue sur les deux Omdas de Diar El Hajjej et Garaat Sanni ; c'est donc sur cette superficie que portera l'opération.

.../...

12 - Données climatiques générales

Les observations ont été faites pendant la période comprise entre 1958 et 1960 par 3 postes situés à Karba, Banchir Labna, asfour et Banchir Labna Naculet.

a) - Pluviométrie

Les moyennes pluviométriques sur 10 années sont les suivantes :

- Karba : 494 mm
- Labna Naculet : 514 mm
- Labna asfour : 582 mm

La région se caractérise par un bon équilibre entre la saison humide et la saison sèche. La saison humide commence à la fin du mois de Novembre et se termine à la fin du mois de Mars.

Les pluies les plus fréquentes sont les pluies fines, supérieures à 5 mm par jour (environ 50 fois par an) ; les pluies moyennes, comprises entre 5 et 20 mm (environ 30 fois par an) ; les pluies fortes, supérieures à 20 mm sont rares (environ 3 jours par an).

b) - Température

Climat caractérisé par des températures très modérées tant en hiver qu'en été. Les températures augmentent rapidement au printemps de sorte que la végétation est assez précoce. Il n'existe que très peu de gelée. La moyenne des maxima absolues pendant l'été est de 40° C ; en hiver, la moyenne des minima est de 12° en Novembre, 24 en Janvier et Février.

c) - Les vents

Les vents dominants sont de secteur Nord-Ouest : la région exposée est assez ventée et l'implantation de brise-vent est recommandée.

.../...

VII. DONNÉES PÉDOLOGIQUES

La zone étudiée, qui a pour limites : à l'Est la mer, au Nord l'Oued Chida, à l'Ouest la voie ferrée et au Sud l'Oued Ed Dira, appartient à des formations du miocène au quaternaire marin. Les formations les plus anciennes (miocènes) affleurent au pied de l'anticlinal du Djebel Sidi Abd Er Rahmane, par contre, les zones concernées sont recouvertes de sédiments pliocènes et quaternaires.

En partant de la mer, c'est-à-dire d'Est en Ouest, on rencontre différents types de sols, en bandes parallèles au rivage sur une largeur d'environ 5 kms, c'est la zone du quaternaire marin.

a) - Parallèlement à la mer et à moins d'un kilomètre du littoral, on rencontre un cordon dunaire constitué de grès à débris de coquillages marins, ce cordon est, fortement découpé, n'est susceptible que de supporter les habitations.

b) - Immédiatement après le cordon dunaire, en allant vers l'intérieur des terres, on trouve une bande d'environ 1 km constituée de sols bruns calcaires, sable-argileux sur croûte recouvrant un liasn calcaire; l'encroûtement peut varier de 10 à 40 cm de profondeur.

c) - La bande suivante, dont le centre est Diar El Hajjaj est constituée de sols rouges méditerranéens, non lessivés, argilo-sableux, croûtes sur croûte calcaire. On y rencontre également des sols hydromorphes argilo-sableux, ils sont généralement sur substratum à grès calcaires.

d) - On retrouve, sur la bande suivante, des sols bruns calcaires sable-argileux sur croûte calcaire.

e) - La région de Lethleth et de Korba Station est constituée de sols peu évolués, bien drainés, argileux sableux légèrement hydromorphes recouvrant un sol brun rouge.

APTITUDES DES SOLS A L'IRRIGATION

Les sols bruns calcaires (b), sable-argileux sur croûte calcaire conviennent aux cultures maraichères; certains sols, tels que ceux très sableux en surface, lessivés, manquent de structure et seraient considérablement améliorés par des apports de matière organique (fumier, engrais verts) qui augmenteraient leur capacité de rétention par l'eau, trop faible dans les horizons de surface.

Les sols argileux sableux (e) conviennent également aux cultures irriguées, ce sont des sols à hydromorphie partielle de profondeur ou de surface. Des labours profonds et des apports de matière organique peuvent améliorer considérablement ces sols.

La zone Sud-Ouest du Oued Korba est n'est pas apte à l'irrigation, soit par manque d'eau soit à cause du profil accidenté; cette zone est dévolue aux cultures en sec.

.../...

IV- LES RESSOURCES EN EAU

Les points d'eau des 3 Oueds sont alimentés par la nappe superficielle du quaternaire (de faible épaisseur) et la nappe du pliocène. L'exploitation annuelle serait de l'ordre de 10 millions de mètres cubes.

Le nombre de puits reconnus, pour les 3 Oueds est le suivant :

- 256 puits pour le Oued de Djar El Hajjed (94 % équipés)
- 114 " " " de Garait Saadi (65 % équipés)
- 76 " " " de Larba Est.

446 puits au total.

Le débit moyen des puits, calculé sur des essais de pompage effectués par le BIRH, est de l'ordre de 4,5 à 5,0 litres/seconde.

Il est certain que nombre de parcelles, dont la superficie moyenne est de 2 à 3 hectares sont pourvues d'un puits équipé et que l'utilisation de l'eau est irrationnelle : en effet, une bonne conduite des irrigations permettrait à chaque puits d'irriguer une superficie moyenne de l'ordre de 8 hectares, ce qui allègerait d'autant le débit d'exploitation de la nappe en période de pointe.

La rationalisation de la conduite de l'eau éviterait un épuisement progressif de la nappe et une invasion de l'eau marine ; de petits aménagements, tels que la consolidation des séguras en terre par du ciment et la construction de bassins d'accumulation, éviteraient des pertes importantes par infiltration.

V- LES CRITERES DE CHOIX DES PARCELLES

La prospection de détail a été déterminante dans la délimitation des parcelles susceptibles d'entrer dans "l'opération tomate".

- La qualité pédologique des sols et leur aptitude à supporter les cultures maraichères a été le premier critère.
- Les parcelles situées dans les zones à relief trop accentué ont été écartées.
- Certaines parcelles, d'une superficie trop petite pour supporter un assolement rationnel, ont pu malgré tout être groupées avec des parcelles voisines ; ce regroupement permet de faciliter l'exécution des travaux culturaux (traitements et épandages d'engrais) et d'assurer ainsi une rentabilité maximale.
- Les zones à plantation trop dense (où habituellement sont faites des superficies assez importantes de tomates) ont été écartées.
- Les parcelles dont le puits n'a pas un débit suffisant pour assurer la dose d'eau nécessaire (6.500 m³) à la tomate ont été écartées, uniquement dans le cas où l'éloignement, ainsi que des cultures existantes (orge) ne permettaient pas de fournir le complément en eau par des puits voisins.

.../...

SITUATION ACTUELLE DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS

Après inventaire de la situation existante, on peut classer les différentes spéculations comme suit :

- cultures maraichères : tomates, piments, cucurbitacées, radis et légumes divers.
- cultures arboricoles : oliviers avec culture en intercalaire de céréales et de maraichage.
- cultures céréalières : en assolement avec les cultures maraichères.

L'assolement généralement pratiqué est triennal et comporte une sole en céréale (orge ou blé). Parmi les cultures maraichères, piment et tomate occupent le maximum de la sole d'été ; contrairement aux autres années, en 1966, les superficies en piment ont été supérieures à celles de tomate (pour les deux cheikhats de Korta et Korta banlieue, la superficie de tomate était d'environ 700 hectares contre 1 200 hectares de piment).

La situation actuelle des deux Omda (Diar El Hajjaj et Goraat Sanni) est la suivante :

	1 <u>Diar El Hajjaj</u>	2 <u>Goraat Sanni</u>
Superficie brute	2.450 ha	2.070 ha
Superficie nette	1.780 ha	2.030 ha
Superficie irriguée		
- en plein	1.315 ha	945 ha
- en inter-caluire	130 ha	110 ha
Superficie plantée	210 ha	300 ha
Superficie en sec	155 ha	450 ha

Les superficies des périmètres irrigués sont donc respectivement de 1.315 hectares et 945 hectares.

Les agriculteurs pratiquent habituellement l'assolement triennal, dont une seule sole est consacrée aux céréales, les deux soles restantes étant destinées au maraichage d'hiver et d'été. La superficie maraichère est donc de l'ordre de 870 hectares sur le Omda 1 et 630 hectares sur le Omda 2.

La "part" réservée à la tomate est différente chaque année : en 1967 la proportion 2/3 de sole en tomate et 1/3 en piment a été pratiquée ; en 1966 (suite aux difficultés rencontrées en 1967 pour la commercialisation) la proportion inverse fut pratiquée.

Pour l'année 1969, il a été préconisé de consacrer les 2/3 d'une sole à la tomate pour 1/3 au piment ; la superficie tomate dans l'assolement triennal serait alors de 23 % des soles d'été.

.../...

SITUATION ACTUELLE DES PRATIQUES IRRIGUÉES

Après inventaire de la situation existante, on peut classer les différentes spéculations comme suit :

- cultures maraichères : tomates, pinents, cucurbitacées, condiments et légumes divers.
- cultures arboricoles : oliviers avec culture en intercalaire de céréales et de maraichage.
- cultures céréalières : en assolement avec les cultures maraichères.

L'assolement généralement pratiqué est triennal et comporte une sole en céréale (orge ou blé). Parmi les cultures maraichères, pinent et tomate occupent la majeure partie de la sole d'été ; contrairement aux autres années, en 1968, les superficies en pinent ont été supérieures à celles de tomate (pour les deux communes de Borne et Borne banlieue, la superficie de tomate était d'environ 700 hectares contre 1 200 hectares de pinent).

La situation actuelle des deux Oueds (Diar El Hajjaj et Garast Saadi) est la suivante :

	1 <u>Diar El Hajjaj</u>	2 <u>Garast Saadi</u>
Superficie brute	2.450 ha	2.070 ha
Superficie nette	1.780 ha	2.030 ha
Superficie irriguée		
- en plein	1.315 ha	945 ha
- en intercalaire	130 ha	110 ha
Superficie plantée	210 ha	300 ha
Superficie en sec	155 ha	450 ha

Les superficies des périmètres irrigués sont donc respectivement de 1.315 hectares et 945 hectares.

Les agriculteurs pratiquent habituellement l'assolement triennal, dont une seule sole est consacrée aux céréales, les deux soles restantes étant destinées au maraichage d'hiver et d'été. La superficie maraichère est donc de l'ordre de 870 hectares sur le Oued 1 et 530 hectares sur le Oued 2.

La "part" réservée à la tomate est différente chaque année : en 1967 la proportion 2/3 de sole en tomate et 1/3 en pinent a été pratiquée ; en 1968 (suite aux difficultés rencontrées en 1967 pour la commercialisation) la proportion inverse fut pratiquée.

Pour l'année 1969, il a été préconisé de consacrer les 2/3 d'une sole à la tomate pour 1/3 au pinent ; la superficie tomate dans l'assolement triennal serait alors de 25 % des soles d'été.

.../...

La superficie totale irriguée, pour les deux Omdas, est de 2.260 hectares ; la superficie prévue pour les céréales est de 350 hectares (dans les périmètres) ; la surface consacrée aux cultures para-chères sera alors de 1.800 hectares ; la proportion de tomate dans l'assolement est de 23 %, la superficie totale en tomate sera donc de 435 hectares. A cette superficie cultivée en plein, il faut ajouter les surfaces cultivées en intercalaire, soit environ 150 hectares.

Les superficies totales en tomate pour la prochaine campagne peuvent être évaluées à 595 hectares soit environ 600 hectares sur les deux Omdas de Diar El Hajjej et Garaat Sassi.

VI-MISE EN PLACE DE L'OPERATION

Après enquête parcellaire sur les deux Omdas de Diar El Hajjej et Garaat Sassi, il a été possible de retenir l'emplacement d'une superficie de 400 hectares de tomate.

Chaque exploitant a été contacté personnellement et le but de l'opération lui a été expliqué ; compte tenu de son assolement de l'année précédente, l'emplacement de la parcelle de tomate a été décidé d'un commun accord en présentant à l'agriculteur l'intérêt de grouper (lorsque les cultures en place le permettaient) sa parcelle avec la ou les parcelles de son voisin.

Une liste des parcelles retenues a été dressée, avec numéro de la parcelle (correspondant au plan joint en annexe) le nom du propriétaire et de l'exploitant ainsi que la superficie prévue avec l'agriculteur le jour de la visite de sa parcelle.

Sur la partie non encore en culture du périmètre irrigué, réservée aux solanées, la proportion de 2/3 en tomate et 1/3 en pivot a été préconisée, compte tenu du débit du puits.

La superficie totale retenue est de 400 hectares.

La répartition par Omda est la suivante :

- Omda de Diar El Hajjej : 218 hectares sur 206 parcelles
- Omda de Garaat Sassi : 112 " sur 70 "
- Omda de Korta Est : 30 " sur 21 "
- Périmètre Omda Toussef : 40 " "

Total 400 hectares

Ce total représente une superficie assolée en culture irriguée de 1.750 hectares.

.../...

LES BESOINS EN ENGRAIS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les besoins ont été déterminés pour un hectare :

		Prix unitaire (quintal)	Prix Total
Engrais de fond	200 Kg de Super 45	3,850 D	7,700 D
	90 Unités de P ² O ⁵ ou 600 Kg de super 16	1,477 D	8,860 D
	90 Unités de K 200 Kg de sulfate de potasse	5,100 D	10,200 D
en couver- ture	50 Unités de N 150 Kg d'azote	4,600 D	6,800 D
Total engrais			24,800 D
Traitement au rhodiaphène		3,500 D	
Traitement au rhodanofre		1,500 D	
Traitement au soufre fleur		8,400 D	
Désinfection du sol		2,000 D	
Total Général			40,200 D

Pour la totalité des 400 hectares, les besoins se répartissent comme suit :

Engrais	9.920 Dinars
Produits phytosanitaires	6.160 Dinars

15.080 Dinars

Besoins en plants

Pour une densité de 18.000 plants/hectare les besoins en plants s'élèveront à 9.000.000 de plants pour les 400 hectares de l'opération.

Les plants seront fournis par la pépinière de Lebna.

CONCLUSIONS

Cette étude a été effectuée en collaboration avec des agents du C.A.L.S., de la P.A.V. et des Services régionaux du C.A.L.S. et avec l'aide des autorités ; elle fait suite à des prospections effectuées sur le terrain afin de situer les parcelles où sont cultivées les tomates et de déterminer celles présentant les qualités requises pour cette culture.

Beaucoup de parcelles ont été rejetées du cadre de l'opération, ce qui n'a permis que de garder 400 hectares qui seront suivis pendant toute la campagne, chaque parcelle fait l'objet d'une fiche où sont consignées toutes les observations la concernant (voir en annexe). L'élimination des parcelles est due à plusieurs facteurs défavorables dont les principaux sont : sols excessivement humides, enrochement excessif de surface ou à faible profondeur, topographie trop accidentée, déficit de pluie insuffisant, superficie restreinte (d'où culture continue tomate - pivot), impossibilité de grouper avec d'autres parcelles, terre accidentée, culture en intercalaire sous plantation trop dense (bien souvent sur de très bons sols); etc. Ces parcelles n'ont pas été retenues pour l'opération, elles sont responsables des rendements généralement moyens enregistrés dans la région, alors que des parcelles pédologiquement convenables pour la tomate et travaillées rationnellement (fumures, traitements et irrigations suffisantes) peuvent atteindre un rendement moyen de 40 tonnes à l'hectare, la preuve en aura faite à la suite de l'opération.

La réussite de cette opération est conditionnée par plusieurs éléments qui devront être mis à bien : la fourniture des plants en temps voulu pour permettre les débuts du repiquage en 15 mars, l'adhésion constante des agriculteurs à l'opération, le bon déroulement des travaux des fumures (notamment les épandages de fumure de fond qui devraient pallier partiellement au manque de fumure organique) et des travaux de traitement dont les appareils seront fournis par la section de l'Organisation de la Production.

L'encadrement direct et constant des agriculteurs par les agents du C.A.L.S. de l'abus devra aider les exploitants à mettre en pratique les conseils techniques exercer un contrôle, non seulement du respect des superficies mais aussi de la bonne utilisation des engrais et des produits de traitement.

Tous ces facteurs réunis devraient assurer à l'opération la réussite qu'on est en droit d'attendre.

PICHE DE CULTURE

Gouvernorat :

Point d'eau : ☐ moteur

Délégation :

☐ sans

Coopérative :

☐ moteur

Superficie totale :

N° de Parcelle :

Superficie en Tomate :

Précédent cultural :

TRAVAUX PREPARATOIRES

- Labour le :
- Epandage fumier : Quantité : Date :
- Epandage engrais : Nature : Quantité : Date :
- Recroisement : Nombre : Date :
- Billonnage : du au
- Désinfection du sol : Nature : Quantité : Date :

TRAVAUX DE MISE EN PLACE ET D'ENTRETIEN

- Variété :
- Préirrigation le :
- Repiquage : du au 69 Nbre de Plants :
- Irrigation : du au 69 Nombre :
- 10) 550)
- 20) 60)
- 30) 70)
- 40) 80)
- Binage : du au 69 Nombre :
- 10) 30)
- 20) 40)
- Epandage d'Azote : Nature Date : du au
- 10) 30)
- 20) 40)
- Traitements : Nature des produits : Quantité :
- Date : du au
- 10) 30)
- 20) 40)

RECOLTE

- Entrée en production : Date :
- Pleine production : Date : du au
- Fin de la récolte : Date :
- Production/Recolte : Quantité : Kgs.
- Nombre de récoltes :
- Production totale : Kgs.
- Quantité livrée au Marché : Kgs.
- " " à l'Industrie : Kgs.
- Auto consommation : Kgs.

FICHE DE CULTURE

TOMATE DE SAISON

Date de repiquage : 15 mars

Ecartement et densité :

a.- Variété Roma : $1,20 \times 0,40$

densité théorique : 20750 pl/ha

densité pratique : 18500 pl/ha

b.- Variété Canatella : $1,20 \times 0,50$

densité théorique : 16600 pl/ha

densité pratique : 15000 pl/ha

FUMURESa.- Fumure de fond

Fumier : 30 tonnes/ha (si possibilité)

P = 90 unités/ha

ou

200 Kg de super 45

600 Kg de super 16

soit

200 Kg de sulfate de potasse

La fumure de fond est à épandre au moment du labour de préparation.

b.- Fumure de couverture

N = 50 unités/ha

soit

150 Kg d'ammonitrite

Épandage à faire en deux fois (ou trois si nécessaire)

1er épandage : vers le 15 avril (20 unités = 60 Kg amm.)

2^{ème} épandage : vers le 15 mai (30 unités = 90 Kg amm.)IRRIGATIONSTotal des doses distribué : 6.500 m^3 Une pré-irrigation avant le repiquage : $250 \text{ m}^3/\text{ha}$

Les doses d'irrigations peuvent être divisées en trois phases :

Phase d'installa-
tion.

du 15 mars au 15 mai

5 irrigations de 350 m^3

fréquence : 12 jours

soit

 1750 m^3

Phase de fructification.	De 15 mai au 15 juillet		
	7 irrigations de 450 m^3 fréquence : 8 jours	soit	3150 m^3
	De 16 juillet au 30 août (ou plus)		
	4 irrigations de 400 m^3 fréquence : 8 jours	soit	1600 m^3
	au total	:	6500 m^3

Les doses et les fréquences de la première phase peuvent sembler faibles mais il s'agit d'une période d'assèchement en eau pour la tomate pendant son stade d'installation (environ 8 semaines). Cette période est destinée à favoriser un bon enracinement en profondeur et éviter ainsi un développement trop abondant d'un appareil végétatif, ce qui entraînerait des irrigations trop fréquentes et les doses trop élevées pendant la première phase.

TRAITEMENTS

- Binage 6 binages au total
1 en avril - 2 en mai - 2 en juin - 1 en juillet
- Epandage d'engrais azoté
1er épandage vers le 15 avril (20 unités = 60 Kg ammonitro)
2^e épandage vers le 15 mai (30 unités = 90 Kg ammonitro)
- Traitements
1 traitement du sol à l'aldrinex même temps que le labour contre les tungues, antiparasitaires : de 4 à 5 traitements au Rodipphène.
Blanc et acariens broyés : 6 traitements au soufre scabillable ou au soufre fleur à la dose de 25 Kg/ha/traitement (à partir du 10 mai).

E EMPLOI DE LA MAIN D'ŒUVRE
POUR 1 HA DE TOMATE

- - -

Préparation du terrain

Labour	8 j
Confection des plantes	10 j

Fumure

Fumure organique	10 j
Fumure minérale	4 j

Repiquage	30 j
-----------	------

Entretien

Binages	50 j
Traitements	15 j

Irrigation	23 j
------------	------

Récolte	100 j
---------	-------

Total : 250 j

C ALPHABET D'EMPLOI

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
8	21	34	12	25	28	31	77	15	

T ABLEAU RESUMATIF DES VALEURS ECONOMIQUES (Ha)
SPECULATIONS AGRICOLES.

Spécifications	Produit brut	I. A. O.	Valeur ajoutée	Bénéfice net	Emploi	
					Ha	Dirige (0,5/jeur)
Arbres	480	190	290	165	250	125
Plantes	375	210	165	71	188	94
Poissons de terre	600	228	372	302	140	70
Oucurbitacées	300	139	161	98,5	125	62,5
Petits pois	180	48	132	76	112	56
Légumes d'hiver	190	35	155	110	90	45
Haricots	300	84	216	181	70	35
Tabac	240	108	132	64,5	135	67,5
Olives	240	64	176	111	130	65
Ornais	150	144	106	86	40	20

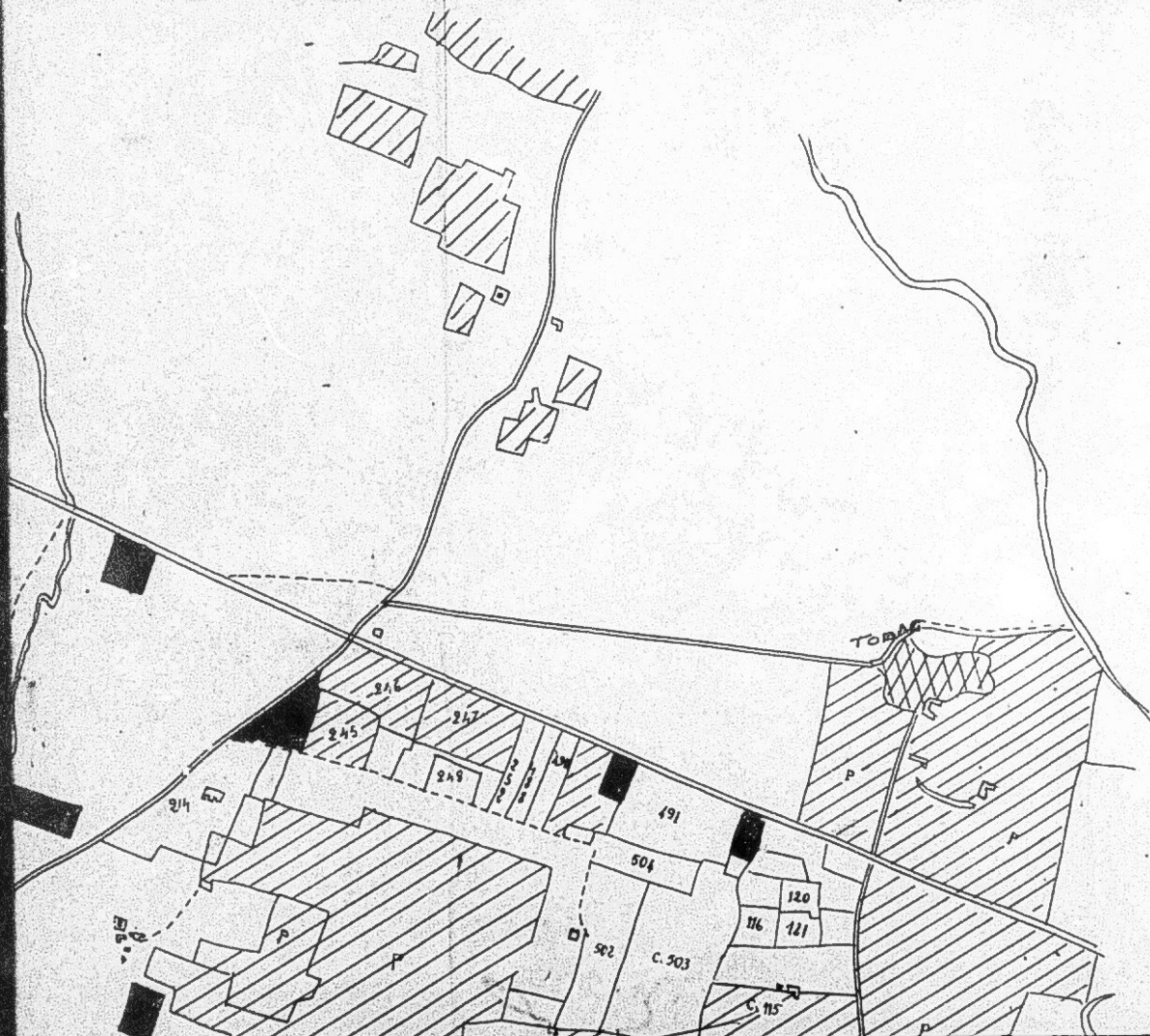
Voie
Ferrée

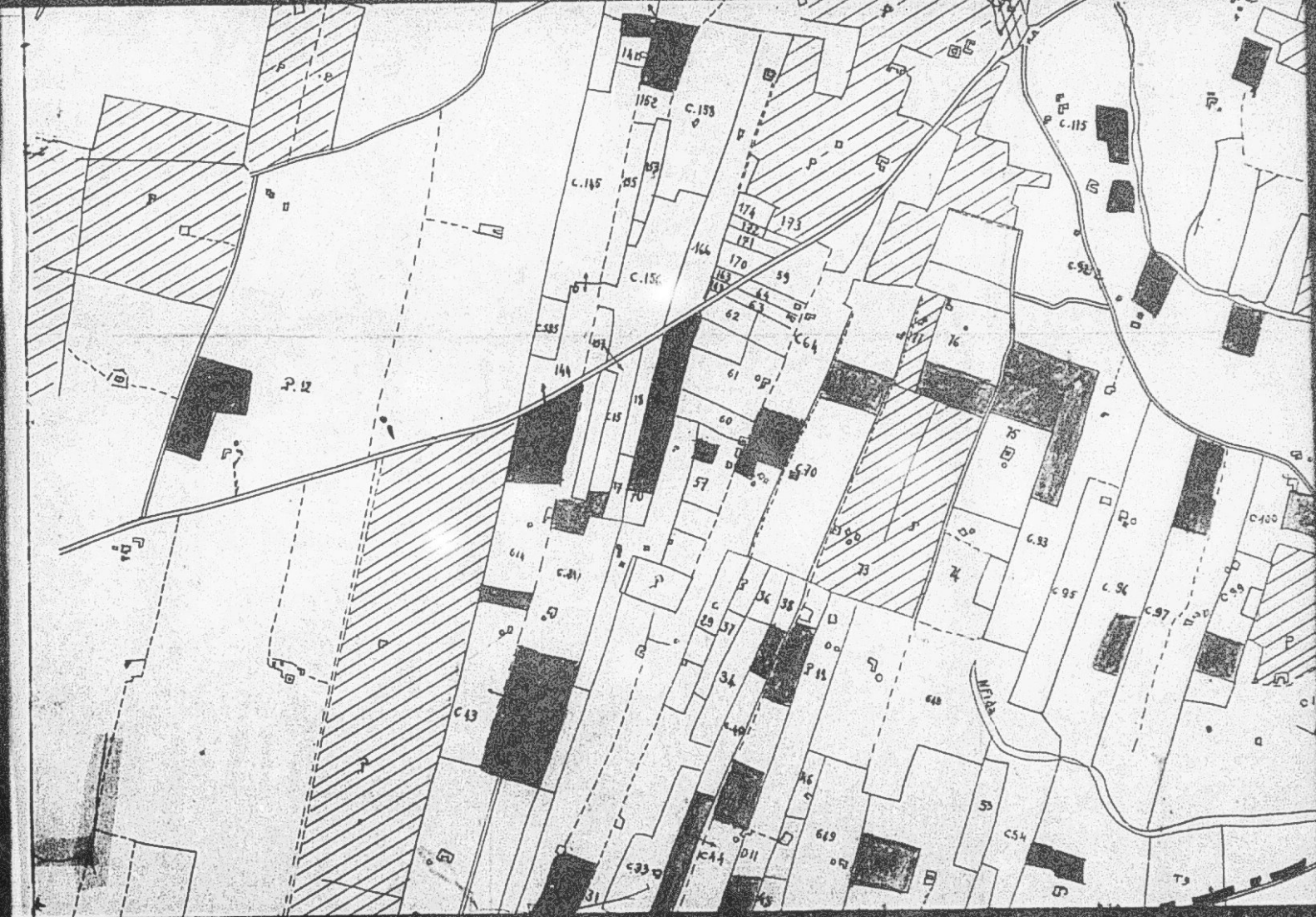
D. 13

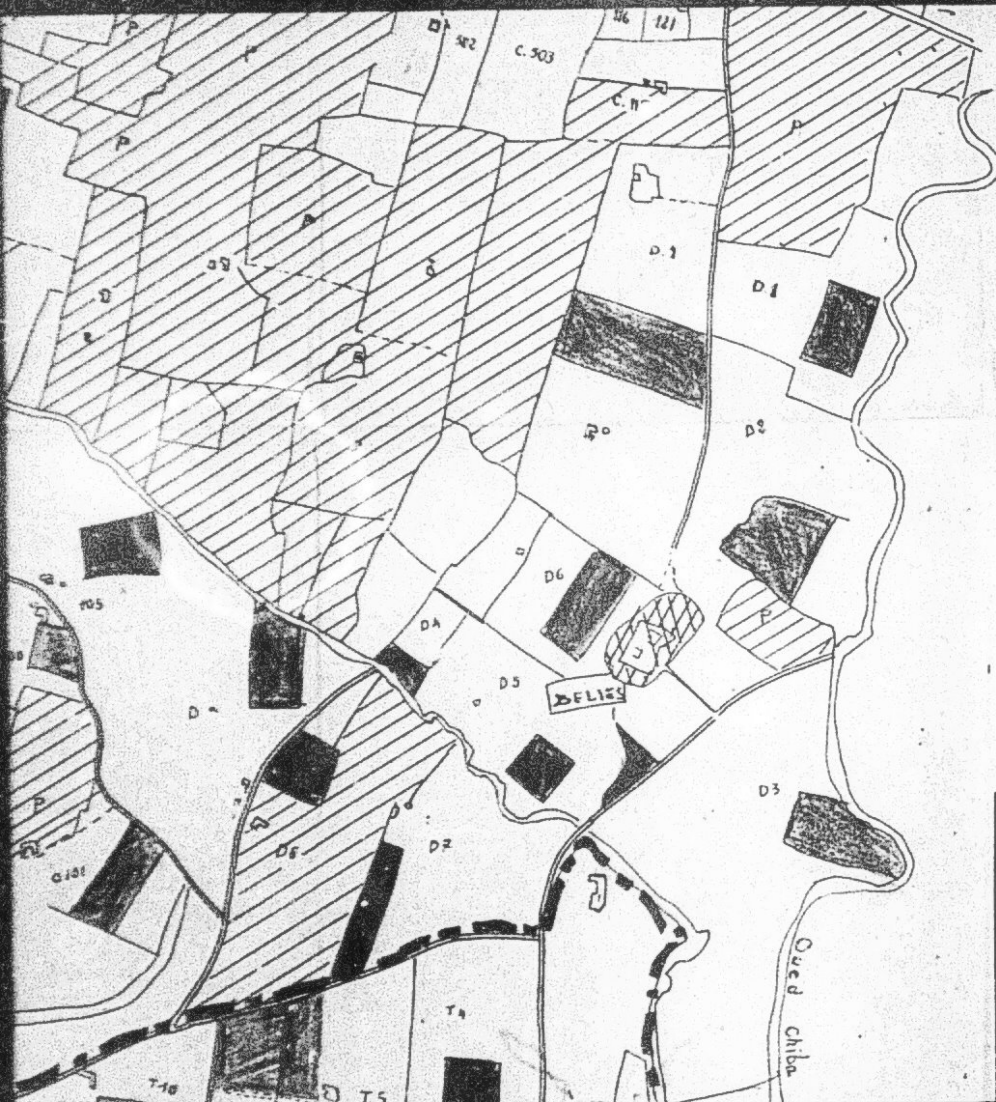
C. 143

GARANT
SASSI

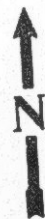
214







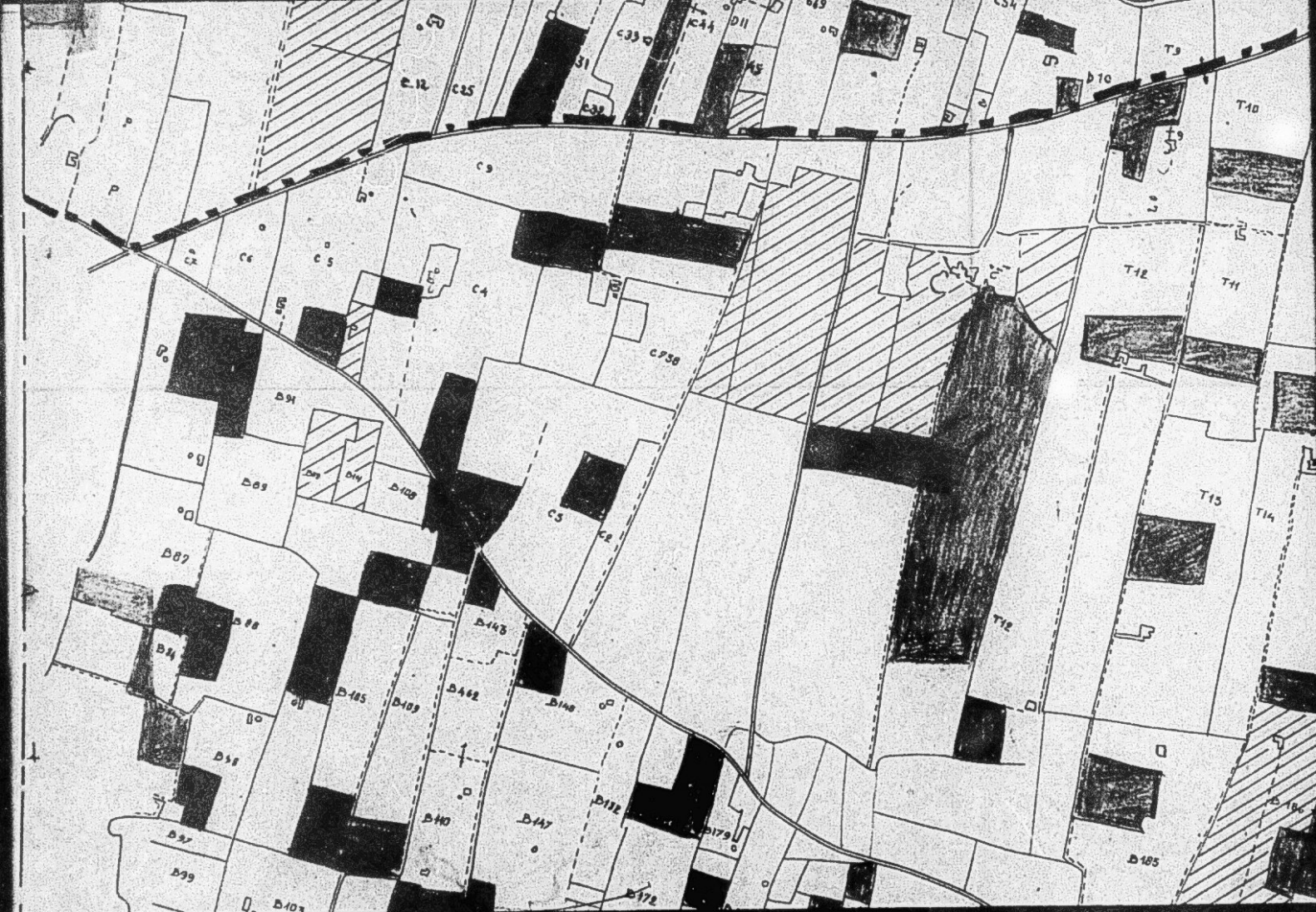
CNDH 3090

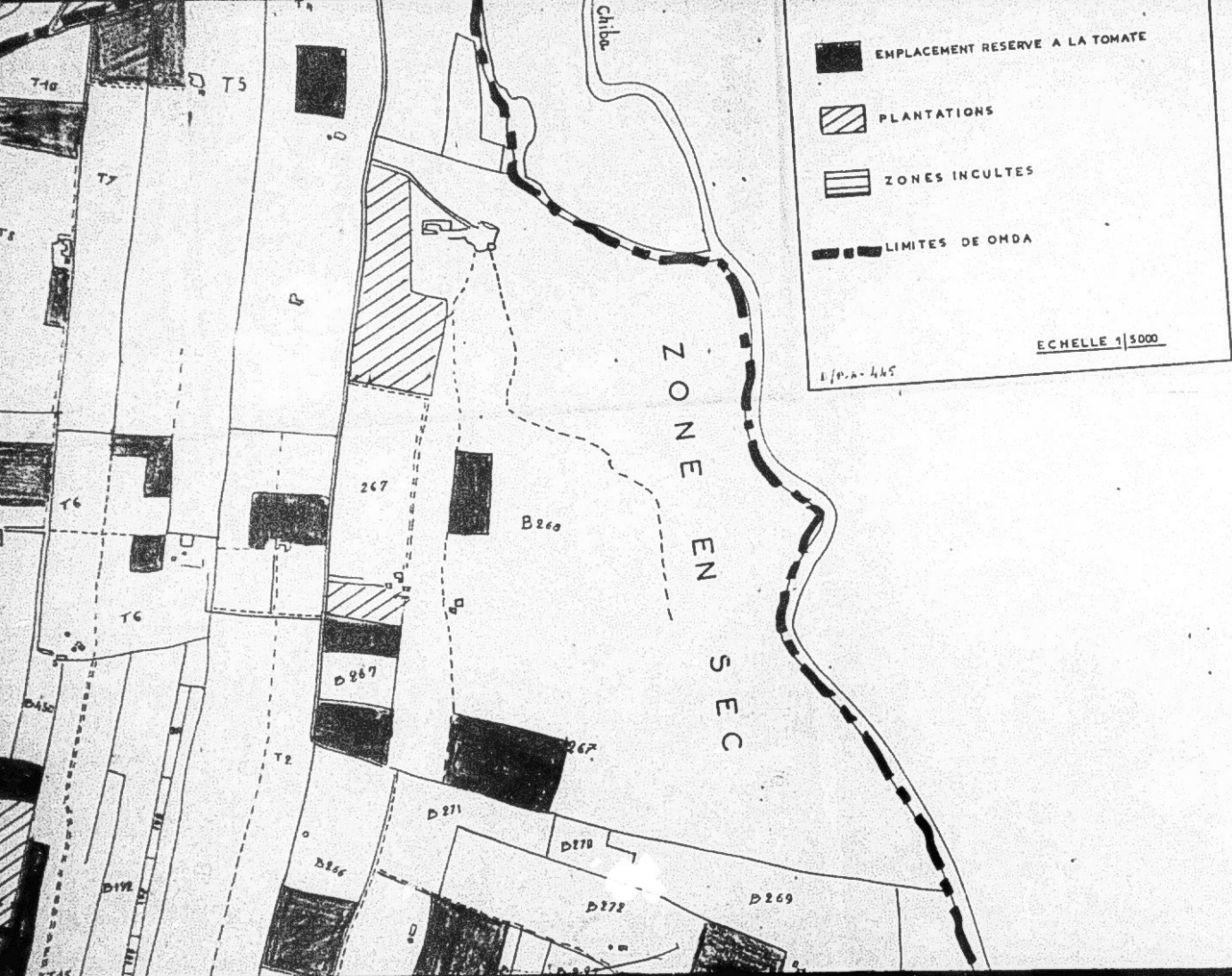


IMPLANTATION DES PARCELLES

LEGENDE

EMPLACEMENT RESERVE A LA TOMATE

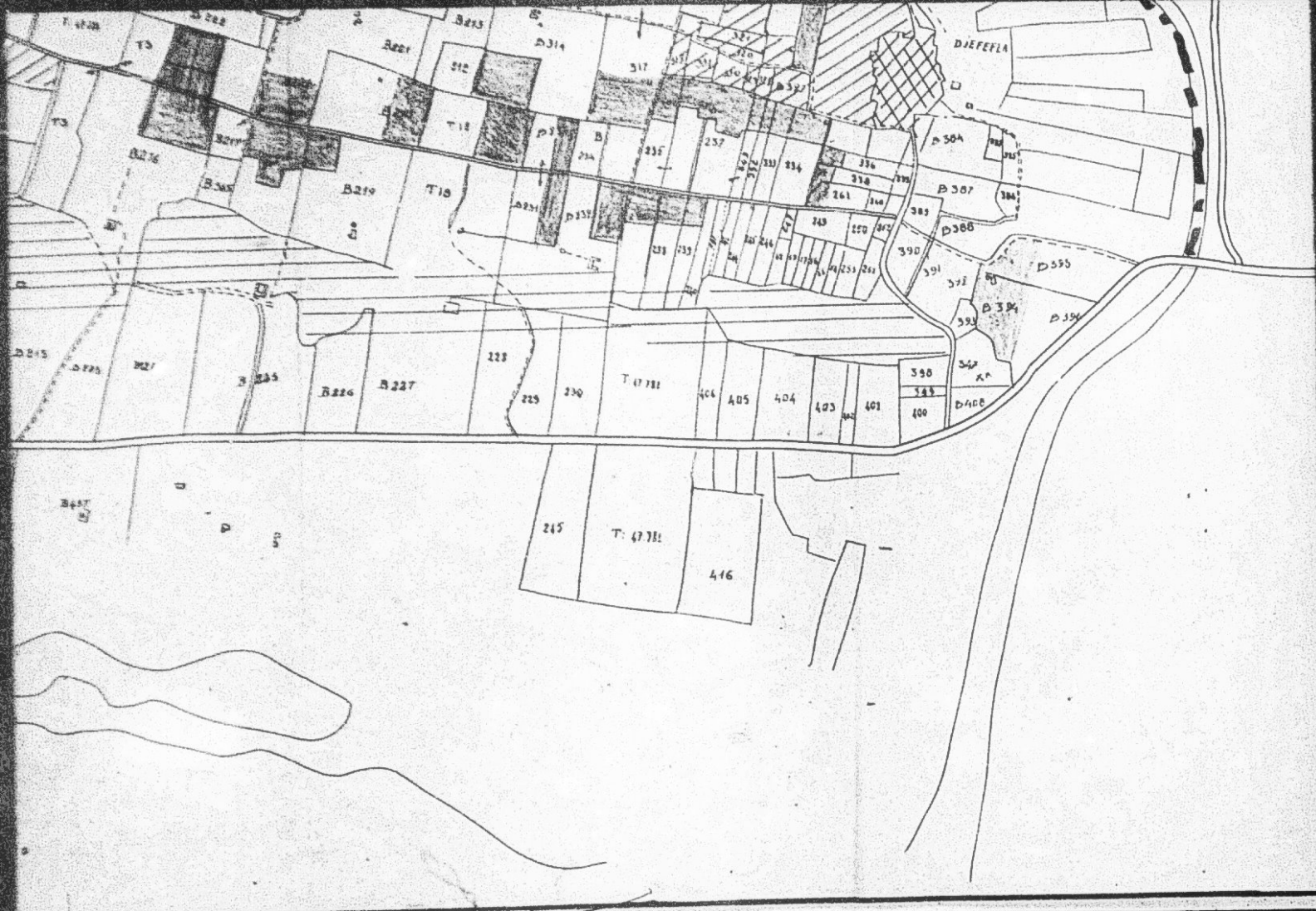




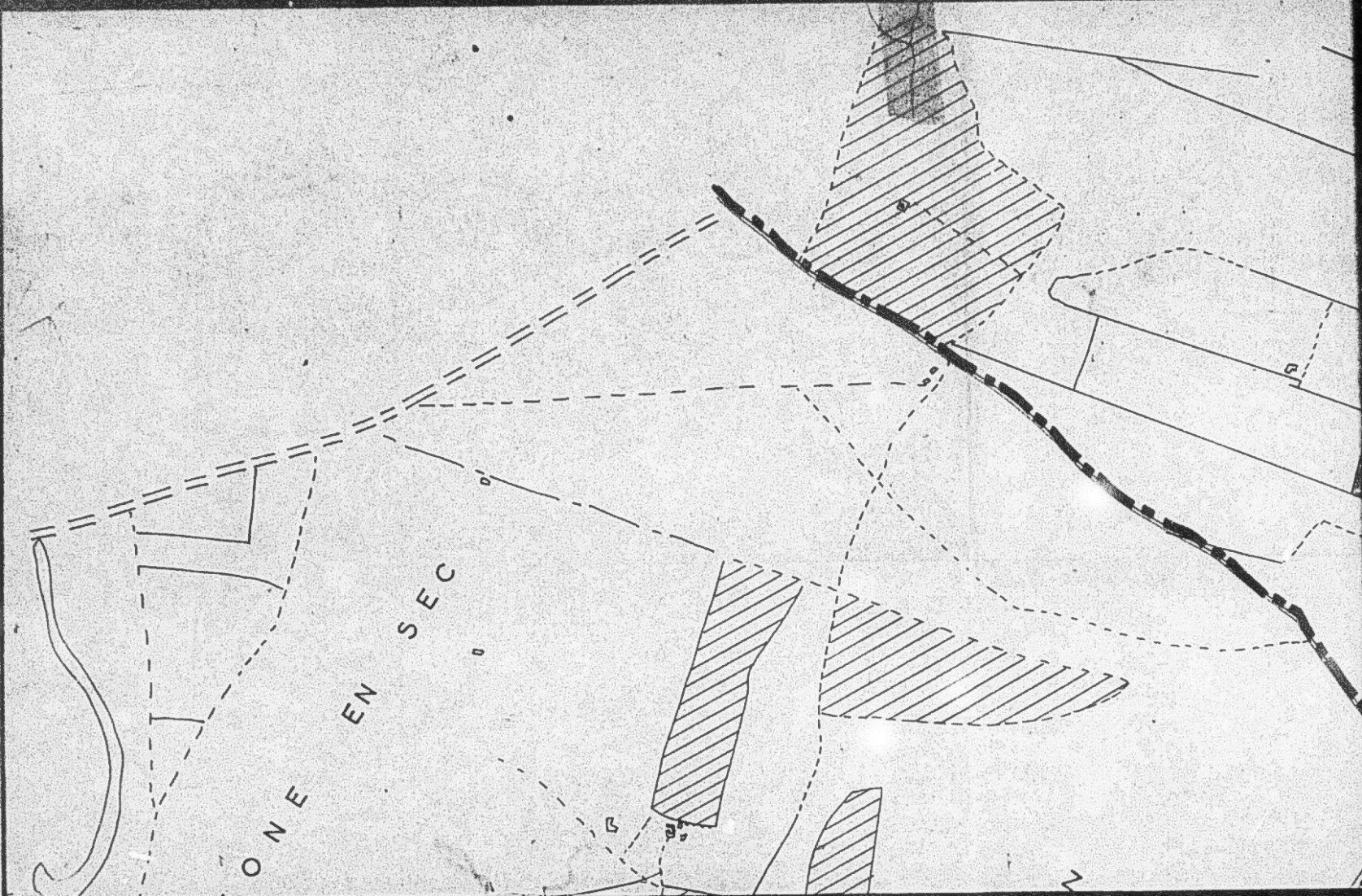




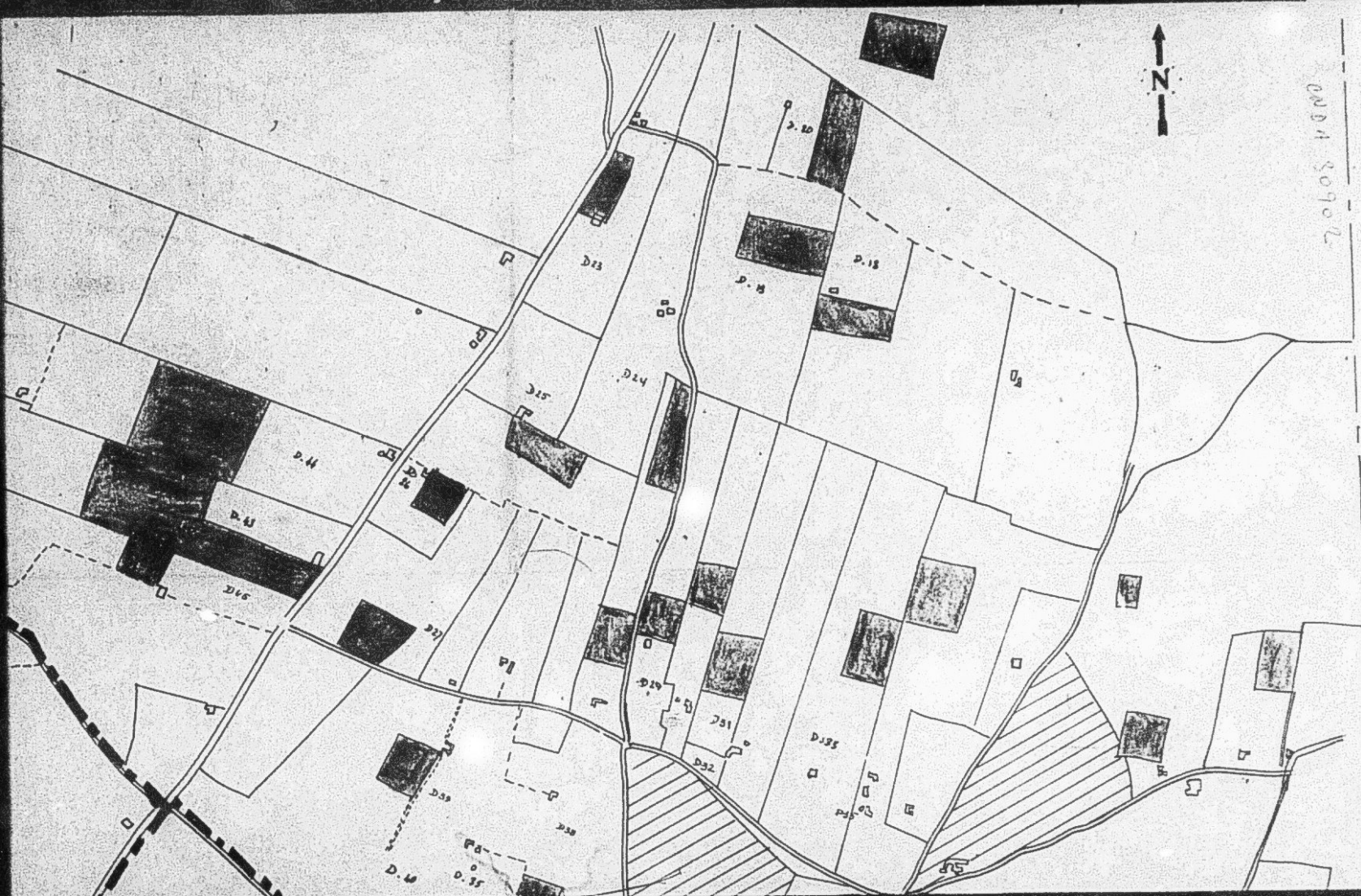




ONE
EN
SEC



QND 480902

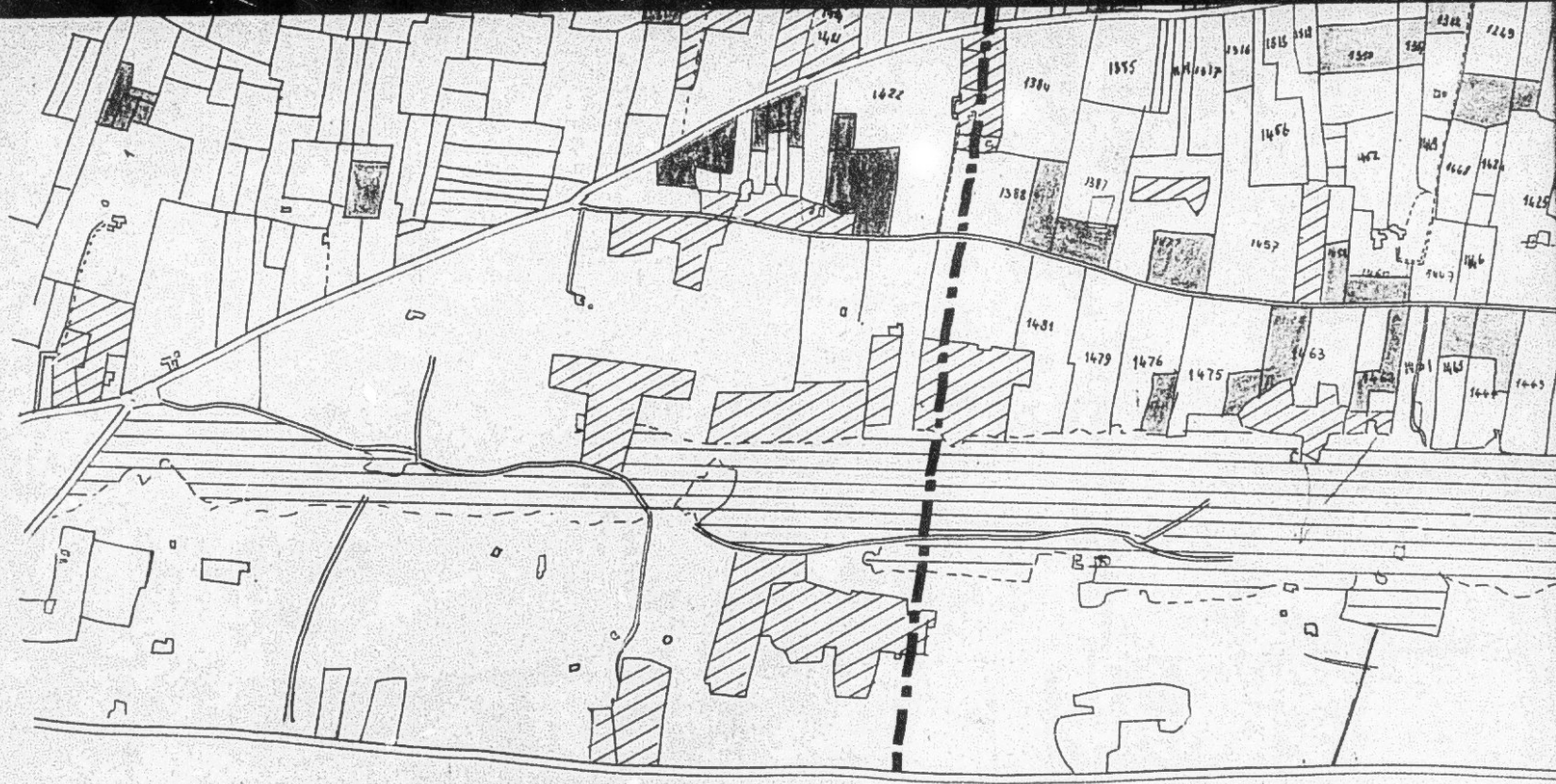
















FIN

34

VUES